

REVUE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

2016-2017



WWW.MAIRIE-COMPS.FR



SOMMAIRE

Édito	3
Vie Communale : Les travaux - PLU.....	4
Les élections en 2017	5
Les Finances de la Commune	5
Prévention	6 & 7
Centre de loisirs éducatifs.....	8 & 9
Crèche et marché de Noël	10
Festivités.....	11
Lorica Romana & Jita Yuwa Kyoei	12
Club Taurin & Boule Compsoise	13
Entre Garrigue & Gardon & R.A.P.S	14
Comps mon Village & Les Amis de l'École Laïque .	15
Gymnastique & Football	16
Voie verte & CCAS	17
Stérilisation des chats & Still Dance	18
État Civil	19
Informations	20

Directeur de publication : Jean-Jacques Rochette
Responsable rédaction : Elisabeth Osmont
avec la collaboration de Josiane Fuzillet, Marlène Ravix,
Véronique Zimmer, AB Communication.

Conception : Agence Bazilic Instinct - 04 90 22 25 95

Impression : Imprimerie Caractère - Avignon
Imprimé sur papier recyclé et tiré à 900 exemplaires.

Contact : Mairie
Place Sadi Carnot, 30300 COMPS
Tél. 04.66.74.50.99 - Fax : 04.66.74.45.19
Email : mairie.de.comps@wanadoo.fr
Web : www.mairie-comps.fr





ÉDITO

Très chères Compoises, très chers Compois.

Comme promis, la transparence et la clarté continueront en cette année 2017.

Mon équipe et moi-même entretenons au mieux notre village. Quelques réalisations ont déjà permis un mieux-être (station de pompage d'eau potable refaite à neuf, clim aux écoles, ralentisseurs, éclairage public amélioré, début d'élagage des platanes, réfection du dojo, salle Lorica Romana, parc VTT enfants, marché de Noël, aide à l'installation de la crèche, animations dans le respect des budgets, etc...).

Je tiens à remercier particulièrement le corps enseignant, l'équipe des Francas, les associations, le personnel communal, les commerçants, artisans, mon équipe et j'encourage toutes et tous à persévérer dans le bon sens : celui du partage, de l'amitié et du rassemblement.

Lors de la soirée des vœux, je vous ai fait part de la délicate situation des finances de notre commune qui n'a rien à envier à d'autres. Nous subissons de plein fouet les baisses de dotation de l'état et sommes confrontés à des obligations de plus en plus lourdes. Des compétences nous sont ôtées et ce phénomène s'amplifie.

Nous tenons sérieusement compte des charges que sont les vôtres pour éviter au maximum que vous soyez pénalisés. Il n'est donc pas simple de solutionner ces problèmes car nous devons obligatoirement maîtriser les dépenses publiques.

Notre endettement par habitant se situe légèrement au-dessus de la moyenne nationale mais la difficulté réside dans la durée (jusqu'en 2035). Depuis notre arrivée, nous sommes dans l'obligation de limiter au maximum les emprunts et dans l'impossibilité d'envisager la renégociation de nos crédits actuels. Les consignes de l'état sont très claires sur le sujet. Notre situation ne nous permet aucun écart. Nous resterons sages et prudents dans ce domaine.

Les transferts de compétences importantes (eau, assainissement, urbanisme, et d'autres à venir...) nous préoccupent. La fermeture de la centrale d'Aramon a de lourdes conséquences pour la communauté de communes et nous, nous devons déjà envisager une autre orientation afin de ne pas nous tromper au moment de prendre la décision.

Nous nous en occupons déjà et des contacts sont pris afin de ne pas être désagréablement surpris plus tard.

Deux gros chantiers indispensables viennent de démarrer. L'assainissement vieux de plus de quarante ans et en piteux état doit être repris dans sa quasi-totalité. La mise aux normes des bâtiments communaux, au coût faramineux est en marche, sur du long terme, faute d'aides extérieures.

Chers amis, je ne veux pas vous donner une image trop négative de notre commune qui me tient tant à cœur, et rassurez-vous nous aurons, malgré tout, de très nombreux bons moments à passer ensemble. Je reste déterminé à vous aider à trouver le bonheur et le bien vivre à COMPS, et je ne lâcherai rien qui puisse nuire à un avenir qui doit devenir plus serein pour nous, compsois et surtout pour nos enfants.

Je veille à ce que nos commerces, notre école, nos artisans, nos associations ne subissent pas de nouvelles contraintes et les efforts de chacun, que je constate jour après jour, me rassurent. On ne baisse pas les bras et on trouve des solutions tous ensemble.

Que cette année 2017, à mi-chemin de mon mandat, soit l'année de l'espoir et de la continuité dans la dynamique de l'espérance de jours meilleurs pour notre commune et notre beau pays.

Recevez toute mon amitié, ma sympathie et l'assurance de mon plein dévouement.

Jean-Jacques ROCHETTE, MAIRE DE COMPS.

VIE COMMUNALE Les Travaux

• Réseau Eaux Usées.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de réfection de notre réseau des eaux usées sont lancés. Une première tranche concerne la rue Nelson Mandela, la rue St Nicolas, la rue de l'Enclos, l'avenue de la Gardette.

La fin du chantier est prévue en début d'été. Nous appelons les riverains à prendre patience et à respecter la signalisation temporaire.

Coût : 480 000 € dont 280 000 €, soit 58%, de subventions que nous avons obtenues. En conséquence, nous sommes dans l'obligation de contracter un emprunt complémentaire.



• **Salle polyvalente :** Pour le confort de tous, et pour répondre aux attentes des personnes louant notre salle, les climatiseurs défectueux ont été remplacés.

• **Sécurité Routière :** La signalisation routière a été remise à jour sur la majeure partie de notre voirie. Un nouvel éclairage public a été installé à hauteur du pont de la voie verte, route de Jonquières, pour sécuriser le point de ramassage scolaire.



• **Campagne d'élagage :** Chemin des Pillières, une mise en sécurité des lignes téléphoniques et électriques a nécessité l'abattage des arbres dangereux. Les mûriers du boulodrome, les branches menaçantes des platanes, l'allée du Gardon, ont été taillés.

• **Numérique :** La fibre arrive enfin à Comps à compter du 18 avril au nœud de raccordement de près de 740 lignes. Avec la VDSL2 qui prend le relais au cœur du village, un débit jusqu'à 50 Méga rendra l'accès à internet plus confortable.

Les abonnés Orange doivent vérifier leur éligibilité en appelant le 39 00, en se connectant sur le site <http://reseaux.orange.fr/>, ou en se rendant en boutique orange. Les autres abonnés doivent contacter leur opérateur.

Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du PLU suit son cours. Il remplacera le POS.

Le 5 octobre 2016, le conseil municipal a débattu du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) qui correspond à l'état des lieux de la commune : situation géographique, historique, administrative, économique, sociale... qui vous a été présenté lors de la réunion publique du 12 octobre 2016.

Malgré les contraintes et obligations, nous nous efforçons de garder notre vision de l'avenir de la commune qui doit continuer à grandir sans démesure. Notre qualité de vie en dépend.

Au conseil municipal du 9 mars 2017, les élus à l'unanimité, ont rejeté le transfert de compétence du PLU à l'intercommunalité, soit PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), ceci afin de conserver la maîtrise de notre territoire.

Une seconde réunion publique est prévue et nous ne manquerons pas de vous en informer.



ELECTIONS 2017

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

23 AVRIL • 7 MAI 2017

• les dates des prochaines élections

Présidentielle : Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour (s'il est nécessaire d'y procéder) le dimanche 7 mai 2017. En Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et en Polynésie française, les électeurs voteront le samedi précédant la date de l'élection en métropole.

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 19 heures (heures légales locales). Toutefois, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leur droit de vote, des arrêtés pourront être pris dans certaines communes ou circonscriptions administratives afin d'avancer l'heure d'ouverture ou de retarder l'heure de clôture du scrutin. En aucun cas, le scrutin ne pourra être clos après 20 heures (heure légale locale). C'est ce qu'indique un décret publié au Journal officiel du 24 février 2017.

Législatives : Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Sénatoriales : C'est la date du dimanche 24 septembre 2017 qui a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales concernant les 170 sièges à pourvoir (départements de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, départements d'Île-de-France, outre-mer, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon et 6 sièges de sénateurs représentant les Français établis hors de France).

Pour les Français qui votent à l'étranger

ELECTIONS	Continent américain	Autre continent
Présidentielle		
• 1 ^{er} tour :	22 avril 2017	23 avril 2017
• 2 nd tour :	6 mai 2017	7 mai 2017
Législatives		
• 1 ^{er} tour (vote électronique : entre le 24 et le 30 mai)	3 juin 2017	4 juin 2017
• 2 nd tour (vote électronique : entre le 7 et le 13 juin)	17 juin 2017	18 juin 2017

LES FINANCES DE LA COMMUNE

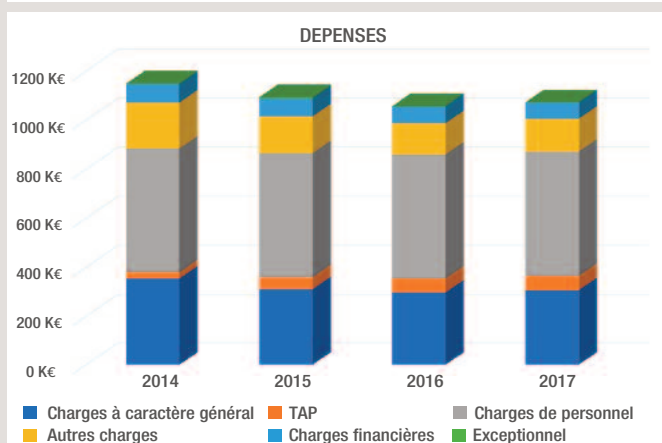
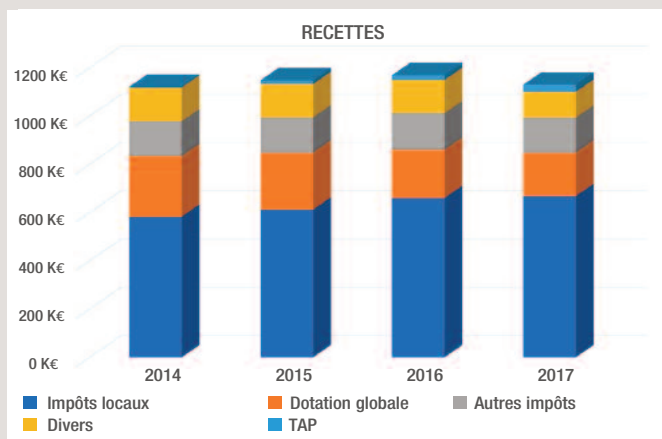
RECETTES	2014	2015	2016	2017
IMPÔTS LOCAUX	583	612	660	668
DOTATION GLOB. FONCT.	251	236	200	180
AUTRES IMPÔTS	144	146	151	145
DIVERS	140	138	138	107
TAP	3	16	20	30
TOTAL	1 121	1 148	1 169	1 130

DEPENSES	2014	2015	2016	2017
CHARGES A CARACT. GEN.	354	310	297	306
TAP	25	49	57	58
CHARGES DE PERSONNEL	505	506	506	507
AUTRES CHARGES	187	150	127	134
CHARGES FINANCIERES	76	73	69	69
EXCEPTIONNEL	2	5	1	1
TOTAL	1 149	1 093	1 057	1 072

Résultat fonctionnement	-28	55	112	58
Remb. capital emprunt	66	69	72	75
Capacité autofinancement	-94	-14	40	-17

L'analyse des tableaux ci-dessus fait apparaître une baisse des dotations de 70 K€ en 3 ans. D'autre part, l'instauration des TAP aux écoles, depuis la rentrée de septembre 2014, coûte sur l'année civile (2015 et 2016) 33K€.

C'est donc 100K€ supplémentaires qu'il a été impératif de trouver pour équilibrer le budget de fonctionnement et rembourser les emprunts. Avec le peu de ressources dont la commune dispose, les seuls leviers possibles restent la baisse des charges (-75 K€ en 3 ans), l'augmentation des impôts locaux et la participation financière des parents aux TAP.





une aide technique et financière pour vous protéger des inondations

285 diagnostics réalisés et vous ?

Le SMAGE des Gardons propose le dispositif ALABRI d'accompagnement des propriétaires d'habitations en zone inondable pour qu'ils puissent adapter leur logement au risque inondation. Il est de notre devoir de rappeler, pour ceux qui habitent en zone inondable, que vous devez, vous protéger des inondations par la mise en place des mesures obligatoires prescrites dans le cadre du PPRI, le programme ALABRI porté par le SMAGE des Gardons, vous aide dans vos démarches et apporte un appui financier.

1 - Si vous n'avez pas encore réalisé votre diagnostic.

Il suffit de prendre contact avec un architecte ALABRI pour une visite diagnostic de votre bâti :

- au 04 66 63 88 07,
- e-mail : alabri.ecostudio@gmail.com,
- site internet www.les-gardons.com (rubrique « ALABRI »).

Cette démarche est prise en charge financièrement par les pouvoirs publics et vous permet d'établir votre diagnostic obligatoire : recherche des éléments vulnérables, définition des équipements et des travaux nécessaires, calcul du budget et des subventions.

ALABRI est un Programme d'Intérêt Général initié par le SMAGE des Gardons et soutenu par l'Etat, la Région Occitanie, le Syndicat Mixte Départemental d'aménagement et de gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du Gard.

2 - Si vous avez déjà réalisé votre diagnostic, il suffit de suivre les étapes suivantes :

1. Obtenir de la part de professionnels des devis relatifs aux mesures retenues et les transmettre à l'équipe ALABRI,
2. Préparer et transmettre les dossiers de demande de financement avec l'appui de l'équipe ALABRI,
3. Obtenir l'accord écrit des financeurs sur les subventions,
4. Réaliser les travaux,
5. Solliciter l'équipe ALABRI pour une visite de fin de travaux et remise des factures acquittées,
6. Bénéficier du versement des aides financières.

Pour en savoir plus

Permanence téléphonique 04 66 63 88 07,
Site internet www.les-gardons.com, téléchargez le dépliant.



Exemple de batardeaux

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sureté (dans les groupes scolaires)



Un exercice de simulation d'alerte s'est déroulé le 9 mars, lorsque les enfants jouaient dans la cour. L'exercice s'est avéré concluant.

Un PPMS constitue, pour l'établissement scolaire, la meilleure réponse permettant de faire face à la gravité d'une situation d'accident majeur en attendant l'arrivée des secours.

Ce plan s'intègre avec le Plan Communal de Sauvegarde du Maire et le Plan ORSEC du Préfet pour les élèves confiés par l'Education Nationale à des professeurs et intervenants et par la Mairie à des personnels municipaux. Il doit permettre de rassurer les parents afin d'éviter des comportements dangereux qui, lors d'une alerte, pourraient les exposer eux et leurs enfants.

La Directrice du Groupe Scolaire André Massip, Mme Marie-Aude Hugues a pour obligation comme tous les chefs d'établissements de procéder à des exercices de sécurité chaque année scolaire. Ainsi, elle devra activer 3 simulations incendie, 2 simulations intrusions-attentats et 1 exercice chimique.

Ces dispositifs permettent d'enregistrer les réflexes à adopter, lors d'une situation citée ci-dessus par les enseignants, les personnels qui procèdent soit à l'évacuation soit à la mise en confinement des enfants, dans les meilleures conditions possibles.

Un rapport de ces actions est adressé à l'Académie, à la Mairie afin de les consigner au PCS.

La Municipalité a fait installer une alarme supplémentaire avec des signaux d'alerte lumineux suite à la demande de Mme Marlène Ravix, Ajointe aux affaires scolaires et de Mr Patrick Lauze, Adjoint à la sécurité. Du petit matériel a été prévu pour ces événements où chacun souhaite qu'ils ne se produisent pas sur notre groupe scolaire.

PCS : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

PCS réactualisé :

Le PCS a été révisé en date du 21 novembre 2016 par l'actualisation de son annuaire opérationnel et la mise à jour des éléments obligatoires. Cette révision a lieu tous les cinq ans et selon l'évolution des risques, des modifications doivent être apportées. Le PCS est consultable en mairie.

La simulation de l'utilisation des batardeaux en cas de crise majeure est obligatoire. Le dispositif doit être testé tous les deux ans. Le prochain exercice de simulation aura lieu le dimanche 4 juin prochain à 10h30, aux arènes et à la sortie du village, sur la route en direction de Montfrin, en présence des élus, des personnels des services techniques municipaux et des membres de la réserve communale.

Réunion publique du 28 octobre 2016 pour présentation du PCS

Suite aux inondations de 2002 et 2003, nous avons l'obligation de présenter à la population le PCS élaboré en 2006 pour mémoire et prévention. Ce dernier a été exposé aux riverains en présence de Mme Fondin Coralie de la Chambre d'Agriculture qui a présenté l'action et les modalités du Plan Rhône Saône suivi d'une projection « Plan Rhône l'Agriculture relève le défi »

Mme Séverine Portebois et Mr Jean-Claude Courtois ont été félicités pour leur intégration à la Réserve Communale.

Nous en profitons pour renouveler notre demande et remercions ceux qui souhaiteraient s'inscrire pour cette aide et donner leurs coordonnées en mairie.

Nous avons renouvelé et rappelé qu'il était important d'enregistrer et modifier les numéros de téléphone des riverains habitant en zone inondable afin de pouvoir les joindre en cas d'état d'urgence. Merci de s'adresser à Mme Quittard Francine qui les notera en toute discrétion.



Après cette présentation plusieurs dossiers ont été abordés, notamment, un point essentiel, attendu :

• La rehausse du déversoir :

Lors des Comités de Pilotage, au SYMADREM, il nous a été présenté le futur Plan Rhône qui passera cette année par l'enquête publique au titre de la loi sur l'eau. Nous avons vérifié que la rehausse du déversoir soit intégrée et elle est prévue, ainsi le déversoir serait à 14,40NGF. Lors de la Réunion publique nous vous informions que le SYMADREM nous annonçait « que le dossier d'exécution était en cours de finalisation et devait être transmis avant la fin de l'année 2016 aux services de la DREAL pour instruction du dossier d'exécution ».

Ainsi cela a été fait, c'est en fait la CNR (maître d'ouvrage) propriétaire du déversoir sur Comps qui ferait exécuter les travaux avec le SYMADREM (maître d'œuvre) et qui a donc adressé ce dossier à la DREAL Occitanie.

Evidemment, restent, pour eux, deux points importants que sont les financements et l'enquête publique...

Et nous, Comps, voulons la réalisation rapide de cette rehausse que nous attendons depuis trop longtemps. Monsieur le Maire et son Conseil Municipal sollicitent sans cesse les instances pour l'exécution de cette rehausse.

• La SLGRI - Stratégie Locale de Gestion Risques Inondations :

Pour information, les DREAL Alpes Auvergne, Occitanie, Paca, ont prévu un nouveau périmètre, en nous incluant avec Aramon, Théziers et Montfrin dans un nouveau territoire à risques importants d'inondations du delta Rhône en cohérence avec le PGRI, Plan de gestion des risques inondations 2016-2021 du bassin Rhône-Méditerranée approuvé par le Préfet coordonnateur de bassin en date du 7 décembre 2015.

Tout cela valant engagement national pour l'environnement.

De ce fait, dans ce projet, apparait en évidence que nous devons tenir compte, non seulement des risques " crues du Rhône et du Gardon ", mais aussi du risque par submersion marine.

LE CENTRE DE LOISIRS EDUCATIFS DE COMPS

Depuis Septembre 2014, l'Association Départementale des Francas du Gard gère le centre de loisirs éducatifs de Comps. Valérie Mellado en est la responsable.

La structure englobe :

- L'accueil périscolaire du matin, de 7h30 à 8h20 et de fin de journée, de 16h45 à 18h30
- L'animation des TAP (temps d'activités périscolaire) de 15h45 à 16h45
- Le centre de loisirs éducatifs du mercredi, de 12h à 18h30
- Le centre de loisirs éducatifs d'été, au mois de juillet, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Cette année du 10 Juillet au 4 Août 2017.

Cette année 2016/2017 est une année de développement du partenariat avec, en particulier, la gestion du temps méridien de 11h30 à 13h30.

Le temps méridien

Le temps méridien est un moment charnière dans le rythme de vie de l'enfant. Alors que certains enfants rentrent chez eux et retrouvent leurs parents durant ce temps de pause dans la journée d'école, d'autres restent à l'école et sont confiés aux personnels municipaux sous la responsabilité de la directrice.

Afin de développer l'aspect éducatif durant ce temps et de répondre aux besoins des enfants, la commune de Comps a mis à disposition différents moyens humains et matériels.

Le temps méridien constitue un temps culturel ou de repos entre deux temps de classe.

Il vise avant tout à créer un espace de détente et de bien-être pour les enfants qui bénéficient de la restauration scolaire. Il associe toute une série de rituels éducatifs durant le repas ainsi que des temps d'animation libres ou organisés avant ou après le repas, selon que l'enfant ait pris son repas au 1^{er} ou au second service.

Les animatrices proposent des ateliers d'arts plastiques, d'expression ou de jeux sportifs tels que Pixel Art, Accro Sport et même du jardinage...

Des malles pédagogiques contenant des jeux d'extérieurs sont mises à disposition des enfants des classes maternelles et élémentaires.



Les accueils en quelques chiffres :

- 150 enfants participent aux activités des temps périscolaires
- Environ 30 enfants sont présents au centre de loisirs du Mercredi
- 140 enfants sont présents au restaurant scolaire
- Une trentaine d'enfants sont inscrits aux accueils périscolaires (matin et soir)



Les Temps d'Activités Périscolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Comps a mis en place des temps d'activité périscolaire. Elle en a confié la gestion aux Francas du Gard. Ainsi, depuis 2014, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h45, les enfants participent à des activités.

Parmi celles-ci, on retrouve

- des ateliers pour les enfants de 3 à 6 ans :

Atelier du goût, percussion, zumba et jeux musicaux, activités clownesques, activités scientifiques, modelage, jeux de construction, arts plastiques, créations manuelles, histoires de mieux vivre ensemble, Baby Hand, jeux de motricité, jeux de société.



- Des ateliers pour les enfants de 6 à 11 ans :

Théâtre, activités clownesques, courts métrages, Roman Photo, Percussion, Fit Dance, zumba, Hip Hop, Street Art, créations manuelles, arts plastiques, canevas, Histoires de mieux vivre ensemble, débats à visée philosophique, langue des signes, multi jeux, jeux sportifs, grands jeux, astronomie, échecs...

L'équipe pédagogique est une équipe pluridisciplinaire composée d'agents municipaux, d'animateurs Francas et d'intervenants d'associations extérieures.

La participation est de 1€ par séance et par enfant et la mise en place de cette participation financière des familles, en septembre 2016, n'a pas eu d'incidence sur les effectifs d'enfants participant à ces activités.



Le Centre de Loisirs du Mercredi

L'équipe d'animation est constituée d'animateurs diplômés.

Le centre de loisirs est régi par la réglementation des accueils collectifs de mineurs, fixant les taux d'encadrement des enfants, les conditions d'hygiène et d'accueil nécessaires, et approuvant le projet pédagogique. Les animateurs sont secondés par une équipe des services de restauration et d'entretien. Afin de pouvoir réaliser le maximum d'activités adaptées à leurs rythmes et potentiels, les enfants sont regroupés par tranches d'âge : les maternelles et les élémentaires.

La journée est construite sur une courbe alternant les moments dynamiques et les moments calmes.



L'accueil du matin et du soir

Encadrés par les agents municipaux, ces temps d'accueils périscolaires sont agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et, à ce titre, répondent aux normes d'encadrement d'un adulte maximum pour quatorze enfants en maternelle et d'un adulte pour dix-huit enfants maximum en élémentaire.

- L'accueil du matin : Dans le respect du rythme chrono-biologique de l'enfant, les activités proposées durant ce temps sont de nature calme, adaptées à un bon démarrage de la journée, cela permet aux enfants d'être préparés aux apprentissages qui suivront. Les enfants s'intègrent, à leur arrivée, aux activités en place et/ou accèdent aux pôles de jeux libres à leur convenance.
- L'accueil du soir : Les enfants d'élémentaire prennent le goûter avec les animatrices avant de pouvoir commencer les activités. Les animateurs mènent des ateliers comme des jeux d'intérieurs ou des activités manuelles. En parallèle des activités menées par l'adulte, les enfants ont l'opportunité d'accéder aux pôles de jeux libres mis à leur disposition.

LA GRANDE CRECHE PROVENCALE DE COMPS

La Grande Crèche Provençale de Comps, c'est 100 m² de décor provençal qui, au fil des années, a su renforcer sa notoriété et sa place au milieu des plus belles crèches de Noël de la région et a permis à Comps de mieux se faire connaître. (7000 visites en 2016)

Grâce à la notoriété de la crèche et le travail de communication fait par Romain, nous avons obtenu pour la 10^{ème} édition : trois émissions de radio consacrées à la crèche provençale de Comps, un reportage sur france3 au 19/20 (édition pays gardois) et de nombreux articles dans différents journaux tels que Midi libre, Le Républicain d'Uzès, La Gazette de Nîmes et sur divers blogs spécialisés autour des traditions provençales ou blogs touristiques.



Pour 2017 l'association a donc besoin de bénévoles qui pourront aider Romain dans :

- Le travail logistique de la crèche (transport et installation d'une partie des décors, démontage et rangement).
- Distribution des 10 000 flyers et 150 affiches (sur le triangle de Arles / Avignon / Nîmes, voire plus si possible).
- Nettoyage de l'église (avant l'ouverture au mois de novembre et à la fermeture après le démontage).
- L'accueil et la surveillance de la crèche (tous les samedis et dimanches durant toute la durée de l'exposition et pendant les vacances scolaires).

MARCHÉ DE NOËL DU 4 DÉCEMBRE 2016

Plus de 1500 personnes du village et des environs sont venus passer un moment de leur journée au marché de Noël de Comps qui s'est avérée être une journée extraordinaire et une réussite parfaite pour une première animation de ce genre.

Dès 7 h du matin de ce dimanche 4 décembre, les élus procédaient à l'organisation de l'installation de la trentaine d'artisans d'art, producteurs, commerçants et associations, sous les barnums au cœur du village.

A 8 h du matin, l'esprit de Noël s'installait sur le village, des chants de Noël se faisaient entendre et peu après arrivaient les premiers visiteurs.

A 10 h, le Père Arsème célébrait la messe de bénédiction de la crèche de Noël aux 500 santons de Romain Rodriguez, en l'église St Etienne, pleine de monde. S'en suivait dans l'église, après la messe, un concert de musique provençale offert à la population par la chorale de Manduel.

Puis de nombreux visiteurs partageaient l'apéritif ou le repas de midi aux terrasses des commerçants qui proposaient les produits typiques de saison.

En début d'après-midi, le Père-Noël arrivait à Comps, saluait le public et récupérait les tickets de tombola, donnés aux enfants du groupe scolaire, pour la grande tombola gratuite tandis que le groupe de tambourinaires Osco de Jonquières et Nîmes offrait un concert dans l'église.

A 16 h, le Père-Noël, accompagné par Jean-Jacques Rochette, le maire et de nombreux élus, procédait au

tirage au sort de la tombola. Romane Rodriguez et Lisa Vorelli du C.P. ainsi que Mathilde Toucan du cm1 avaient l'immense plaisir d'être les heureuses gagnantes.

En fin de journée, de cette première animation de fin d'année, compsois et visiteurs avaient fait bonne partie de leurs emplettes de Noël, de fait à tous les stands, tout le monde avait bien travaillé et chacun quittait la place, heureux d'avoir vécu cette belle journée.



FESTIVITÉS

Tableau des Evènements associatifs de l'année 2017 (COMPS)

Association	Date	Evènement	Salle(s) réservée(s)
R.A.P.S	28/04/2017	Théâtre	Polyvalente
Club Taurin	29-30/04/2017	Arbre de Mai	
Budo du Gardon	14/05/2017	Parcours du Samouraï	Stade
Comps mon Village	25-27/05/2017	Accueil des Comps	
Amis en Cale	03/06/2017	Raid	
Entre Garrigue et Gardon	03/06/2017	Journée du Nettoyage	Polyvalente
R.A.P.S	09/06/2017	Chorale	Polyvalente
Club Taurin	10/06/2017	Théâtre	Arènes
Poisson Compois	18/06/2017	Concours Jeunes	
A.P.E.	23/06/2017	Fête des Ecoles	
Jita Yuwa Kyoei	24/06/2017	Clôture de l'année	Salle 2
Still Dance	24/06/2017 (Soir)	Soirée de Clôture	Polyvalente
Budo du Gardon	24/06/2017 (Matin)	Clôture de l'année	Polyvalente
APPRAUPO (asso professionnels de la communauté du Pont du Gard)	3/07/2017	Marché de nuit des artisans et professionnels de la région	Place du village
Club Taurin	08/07/2017	Loto	Arènes/Café de France
Poisson Compois	23/07/2017	Concours	
Féria de Comps	11-13/08/2017	Festivités	
Poisson Compois	26/08/2017	Concours	
Crèche Provençale	Noël 2017	Crèche Provençale	Eglise

DATES DES VIDES GRENIERS SUR LES BORDS DU GARDON :

- DIMANCHE 16 AVRIL 2017
- DIMANCHE 14 MAI 2017
- DIMANCHE 28 MAI 2017
AVEC GRAND MARCHÉ AUX FLEURS
- DIMANCHE 11 JUIN 2017
- DIMANCHE 25 JUIN 2017
AVEC GRAND MARCHÉ AUX FLEURS
- DIMANCHE 16 JUILLET
- DIMANCHE 20 AOÛT 2017
- DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017
- DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017
AVEC FOIRE AUX ANIMAUX
- DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2017
- DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017



LORICA ROMANA



L'association Lorica Romana va toujours de l'avant et représente Comps dans différentes communes, régions et maintenant pays, par ses prestations. Celles-ci sont basées sur le principe de reconstitutions historiques fondées sur le principe de l'archéologie expérimentale et l'histoire vivante.

Différentes types de manifestations sont proposés : défilés, démonstrations de techniques de combat, ateliers pédagogiques, reconstitutions archéologiques.

Son principal centre d'intérêt est l'histoire antique, romaine et celte, sans, pour autant, être fermée à d'autres projets concernant d'autres périodes. Ainsi, en 2016, l'association, de plus en plus connue et reconnue, s'est dé-

placée à Bellegarde, Gaujac, Jonquièrre Saint Vincent, Théâtre Antique d'Orange, Clonas sur Varenne et Mornant dans la vienne, Die dans la Drome et Nîmes pour Les grands jeux romains.

Les grands jeux romains furent un événement particulièrement fort puisque l'association Lorica Romana était aux côtés de 450 autres figurants dans les arènes pour le spectacle « Cléopâtre » qui a été vu les 23 et 24 avril par 25 000 spectateurs.

L'association s'est également déplacée à Modena en Italie.

La commune de Comps offrant un environnement naturel prestigieux, nous y faisons des tournages de documentaires qui sont projetés sur écran dans plusieurs musées.

Pour cette année 2016, nous avons innové encore, puisque pour la première fois nous avons tourné un film en 360° avec vues aériennes à partir d'un drone.

A notre grande satisfaction, l'association attire de jeunes nouvelles re-

crues, étudiants en histoire à la fac, ou jeunes fascinés par cette période de l'histoire.

Nous sommes de plus en plus sollicités à l'étranger : Italie, Allemagne, Belgique.

Projets pour 2017 :

- Comps : Animation multi-époques (Romain, celte Grec, Médiéval, Napoléonien, 44 45...)
(Date à définir avec les différentes associations)
- Avril : Bellegarde (Bivouac de l'histoire)
- Fin Avril et 1^{er} Mai : Nîmes (Les grands jeux romains)
- Juillet : Die (Fête romaine)
- Août : Tresques à côté de Carcassonne
- Septembre : Orange au théâtre Antique et Modena en Italie
- Octobre : Avignon (La rose d'or)



JITA YUWA KYOEI

La pratique d'une discipline, quelle qu'elle soit, n'a de sens que si elle génère une véritable amitié entre pratiquants.

Rappelons-nous la maxime d'Henri Lacordaire reprise par maître Kano, fondateur du judo et qui a aidé tous les arts martiaux modernes à se développer: " l'amitié est le plus pur des sentiments humains".

Chacun est au service de l'autre pour s'entraider et progresser dans la voie de notre art martial qui est à vocation self-défense. On y travaille les techniques de frappe pieds et poings, projections, clés et strangulations, tout cela dans le meilleur esprit. La riposte doit être proportionnelle à l'attaque. Bienvenue à tous dont les ados à partir de 12 ans.

Les cours se déroulent les lundis et jeudis de 19h00 à 21h00, les samedis de 14h30 à 17h00 (cours libres).

Club de NIHON TAI-JITSU COMPS, affilié à la fédération française de karaté sous le n° 300653.

Contact : Aldo MANCA (président)

04 66 74 51 75 - mail: ntjcomps@laposte.net



CLUB TAURIN LOU COUNEN

Bilan d'activités 2016 assez satisfaisant, nous pensons à notre journée en collaboration avec le Café de France pour le Mai, qui malgré la pluie a été une réussite avec une ambiance de folie, notre journée à la Guinguette en Juin qui a nécessité beaucoup de travail pour le Club Taurin et la municipalité.

La fin d'année s'est bien terminée avec notre fête votive en Août, pendant laquelle nous avons remporté un franc succès avec notre Agua party au lavoir, notre encierro au carré, notre concours d'atrapaires devant le Café de France.

Pour ce début 2017, le club Taurin Lou Counen a déjà réfléchi pour le programme des festivités de cette année... encierro d'hiver à la Guinguette, abrivados, concours d'atrapaires, pièce de théâtre dans les arènes, soirées dansantes, loto... Le programme des festivités vous sera communiqué prochainement.

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles qui travaillent très dur afin que le village de Comps vive... et bien sûr également, merci à la municipalité pour son aide et à toutes les personnes qui participent à nos événements et nous soutiennent...

Nous encourageons vivement par la même occasion, la jeunesse compsoise à rejoindre le Club Taurin. Merci à tous et à bientôt pour de nouvelles aventures...

Le Club Taurin LOU COUNEN



LA BOULE COMPSOISE

Compte rendu de l'année écoulée :

- 4 concours officiels
- Paella. gardianne. grillades. méchoui et moules frites avec concours ouverts à tous
- 2 vides greniers
- Concours hiver tous les dimanches à partir de mi-novembre à mi-mars

Projets du 1^{er} semestre 2017

- 07 mai : vide-grenier au boulodrome
- 13 mai : paella et concours « mêlée »
- 20 mai : qualificatif triplète promotion du 2^{ème} secteur
- 10 juin : prix de la ville de Comps triplète « mêlée »
- 11 juin : prix du Café de France triplète « mêlée »
- 17 juin : prix des commerçants triplète « mêlée »

Prévisions 2^{ème} semestre 2017

- 1^{er} juillet : gardianne + concours « mêlée »
- 2 septembre : méchoui + concours « mêlée »
- 17 septembre : vide-grenier au boulodrome
- 23 septembre : moules frites + concours « mêlée »

Prix des licences 2017 : 33€ avec certificat médical obligatoire

Composition du bureau directeur :

Président, Guy Sutter - Vice-présidente, Raymonde Alfonso - Trésorier, Joël Canler - Secrétaire, Marie Sutter

Membre du bureau :

Frederic Vidal - Nicolas Magnan - Marvin Rey - Norbert Daudet Manuel Pacheco - Thierry Emmond.



ENTRE GARRIGUE ET GARDON

Créée à la fin de l'année 2015, Entre Garrigue et Gardon est une association de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

En 2016, nous avons participé à la semaine du développement durable en organisant une "journée environnement" le 4 juin : nettoyage des abords du village, collecte de vélos usagés pour l'association "Roulons à Vélo" d'Avignon, collecte de vêtements pour l'association TEEF de Tarascon, distribution des sacs de tri sélectif et sensibilisation aux nouvelles consignes de tri par des intervenants de la communauté de communes, exposition des oeuvres des enfants du centre de loisirs de Comps...

Nous avons également participé à la 8^{ème} édition du "Jour de la Nuit" avec pique nique convivial avant l'extinction de l'éclairage public aux abords du Gardon, observation des étoiles, petite randonnée nocturne jusqu'à la passe à poissons et écoute attentive de contes au bord du Gardon.

Pour 2017, nous prévoyons ces mêmes actions : le 3 juin pour la journée environnement et le 14 octobre pour le "Jour de la Nuit".

Information :

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette mesure s'adresse tout particulièrement aux jardiniers amateurs.

Nous sommes tous concernés, des solutions existent, chaque geste est important, modifions nos comportements dès 2017.

Nos démarches auprès des collectivités :

- possibilité d'obtenir en déchèterie du broyat pour les Compsois
- possibilité d'avoir un ramassage des déchets verts encombrants pour les Compsois n'ayant pas de moyen de locomotion

Présidente : Nadège Boyé

Trésorier : Jacques Roumégoux

Secrétaire : Maryline Maillard

Tarif adhésion : 10€ par an

Contact : entregarrigueetgardon@gmail.com

<http://entregarrigueetgar.wixsite.com/garrigueetgardon>



Pour vos réunions et manifestations
utilisez des gobelets réutilisables

R.A.P.S.

2017, que le temps passe vite ! Nous voilà déjà dans notre 23^{ème} année d'existence. Autant d'années de bénévolat dans le même esprit de franche camaraderie de l'équipe dirigeante et de convivialité de l'ensemble de ses adhérents.

Cette association perdure dans le but unique d'assurer, au sein de ses différentes activités, la vie associative de notre si charmante petite commune.

Avec ses 86 adhérents cette année pour 7 ateliers, nous continuons notre mission, sans relâche, pour le plaisir de TOUS.

Composition du Bureau :

Président : Jean-Louis BORROMEIO

Vice-Président : Pierre VIVIER

Trésorière : Danielle GENIEZ

Secrétaire : Théo CABANERO

Secrétaires Adjoints : Théo PERROT - Daniel GRANIER

Siège : 294 Impasse des chênes verts 30300 COMPS

Tel : 04 66 74 56 80

Programme pour la saison 2017

28/04 : Représentation théâtrale

09/06 : Représentation chorale

21/06 : Fête de la musique

Fin 2017 ou début 2018 (en projet) : Super loto (inédit au RAPS), et éventuellement, en fonction des sollicitations des communes avoisinantes : Représentations théâtrales.



COMPS MON VILLAGE

En 2016, l'évènement marquant pour les adhérents de l'association « Comps mon village » a été le voyage à Comps dans la Drôme, au mois de mai, où a eu lieu la rencontre des homonymes de Comps.

Ainsi, Drômois, Gardois, Girondins et Varois se sont retrouvés pour trois jours de partage d'une amitié qui est bien ancrée désormais. Accueil, visites et animations culturelles, repas pris en commun ont permis de vivre des moments inoubliables dans la joie et la bonne humeur. C'est là également qu'il a été décidé qu'en 2017, c'est Comps dans le Gard qui allait recevoir et organiser la rencontre des Comps. En Septembre, « Comps mon village » a également organisé son repas annuel toujours très apprécié des adhérents.

Le 17 février dernier, l'association a vécu également un moment particulièrement important lors de son assemblée générale puisque les anciens ont décidé de lever le pied et laisser la place à des membres plus jeunes et pleins de dynamisme. Ainsi, un Conseil d'administration élargi s'est constitué et de nombreux projets sont en cours de réalisation pour l'année à venir. Il est en effet prévu des repas, des lotos, des conférences, l'édition du bulletin de l'association, des sorties et, bien sûr, l'accueil des Comps de France.

Les revoici, les revoilà, les compsois sont bientôt là !!

La manifestation aura lieu du jeudi 25 au samedi 27 mai 2017. Le jeudi, les hôtes compsois du Gard accueilleront les visiteurs en fin de journée et un apéritif dînatoire sera organisé. Le vendredi, compsois, compsois et compsois passeront la journée à Glanum (Saint Rémy de Provence) et aux Baux de Provence, puis la soirée au village où un repas dansant sera organisé. Le samedi matin tout le monde se retrouvera autour d'une abrivado organisée par le club taurin Lou Counen, s'en suivra un méchoui.

Les personnes souhaitant participer au repas du vendredi ou du samedi doivent s'inscrire et procéder au règlement au Café de France avant le 12 mai.

Constitution du nouveau Conseil d'Administration :

Président : Jean-Claude Courtois - 06 86 66 63 63
 Président d'honneur : Jean-Jacques Rochette
 Vice-Président : Eddie Osmont
 Trésorière : Magalie Bertet
 Trésorière adjointe : Marylène Rochette
 Secrétaire : Bernard Lhermet - 06 22 14 10 20
 Secrétaire adjoint : Serge Fuzillet
 Membres : Andrée Batandier, Jacky Ravix,
 Brigitte Lhermet, Elisabeth Osmont,
 Marlène Ravix.



LES AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE : Bibliothèque

Nous vous invitons les mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30, les samedis de 10 h à 12 h à venir consulter et emprunter des livres. (Roman, biographie, policier, document.) pour une cotisation par famille de 15 euros.

- Le dernier débat « Parole aux lecteurs » a eu lieu le 31 mars à 18h, autour des ouvrages

- « Charlotte » de David Foenkinos
- « Dieu n'habite pas la Havane » de Yasmina Khadra
- « Légende » de Sylvain Prudhomme

- Des lectures sont assurées chaque mois à la crèche pour le bonheur des tous petits.

- Le centre de loisirs nous rend visite avec un plaisir partagé par tous.

Composition du Conseil d'Administration :

Présidente : Surry Arlette • Vice présidente : Geniez Danielle
 Trésorière : Pizzanelli Jeanine • Trésorière adjointe : Moulin Annie
 Secrétaire : Couailhac Marie-Josée • Secrétaire-adjointe : Jallat Magaly
 Membres : Delpech Ginette - Guillot Cyril - Lecozy Françoise
 Peyre Marie - Christine - Vermesse Cathy



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

A votre rythme !

LA GV DE COMPS est affiliée à la Fédération Française d'Education physique et de Gymnastique volontaire. Son intention est de vous permettre de bouger et de vous aider à lutter contre les méfaits de la sédentarité et de l'âge tout en vous faisant partager un temps de loisir, de bien-être et de bonne humeur.

ACTIVITES :

Cours adultes à la salle polyvalente, durée 1 heure - Lundi : 20h - Mardi : 9h - Jeudi : 19h

Cours enfants à la salle polyvalente, durée 1 heure - Mercredi (3 à 6 ans) : 15h30 et Mercredi (7 à 11 ans) : 16h30

Marche active : marche dynamique de santé à allure personnalisée - Mercredi à 16h (17h au moment du changement horaire)

STAGES PERIODIQUES : Les stages sont ouverts à tous les licenciés et non licenciés. Ils se déroulent à la salle polyvalente le samedi.

Prochaine manifestation : Accro branche et pique-nique le 21 mai

TARIFS :

Gym adulte : 120 €

Marche active : 80 € licencié / 105 € non licencié

Gym enfants : 95 €

Stage : de 5 à 10 €

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

Laurence FABRE, Présidente : 06.27.07.80.51

lagvdecomps@gmail.com



ENTENTE SPORTIVE RHÔNE GARDON



L'Entente Sportive Rhône Gardon présidée par Christophe Gleisaud, compte pour cette saison 2016/2017, 165 licenciés dont 17 filles et regroupe les communes de Comps, Meynes, Montfrin et Théziers.

Les entraînements se font essentiellement sur le terrain de Comps. Les lundis et jeudis pour la catégorie U13 (2004-2005) de 18h00 à 20h00.

Le mardi pour la catégorie U9 (2008) de 18h00 à 19h30.

Les mardis et vendredis pour la catégorie U10 (2007) de 18h00 à 19h30. Le mercredi pour les catégories U6 (2011), U7(2010) et U8 (2009) de 18h00 à 19h30.

Les U11 (2008) s'entraînent à Montfrin le mardi de 18h00 à 20h00.

Les U15 (2002-2003), nouvelle équipe de cette saison, s'entraînent, eux, à Meynes, les mercredis et vendredis en soirée.

Le club a adhéré en début de saison au Programme Éducatif Fédéral du District Gard Lozère.

Ce programme vise à sensibiliser les jeunes joueurs aux valeurs éducatives et citoyennes.

Ce projet tourne autour de 6 thématiques :

Santé, Engagement citoyen, Environnement, Fair-Play, Règles du jeu et arbitrage et Culture foot. Il touche aussi à 5 valeurs essentielles au football mais aussi dans la vie de tous les jours :

Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance et Solidarité.

Notre première action est un partenariat avec l'APE de Montfrin, qui consiste à récupérer des canettes vides pour subventionner les sorties scolaires et de fin d'année.

(Ce partenariat nous a été proposé par l'APE de Montfrin et nous y avons adhéré spontanément car il rentre dans le programme du PEF dans deux thématiques : Engagement citoyen et Environnement).

D'autres actions concernant le PEF ont été mises en place lors du stage de foot que l'Entente a organisé pendant les vacances d'avril, du 03 au 07, sur le terrain de Comps de 14h à 17h.

Suite au succès de notre soirée Année 80 en avril dernier, nous avons remis ça le 25 mars, soirée Disco Funk à Théziers. Toutes les informations seront bientôt mises en ligne sur notre site : <http://esrg-rhonegardon.footeo.com/>

Les 3 et 4 Juin le club organise son tournoi de fin d'année, à Meynes des catégories U6 aux catégories U13.

VOIE VERTE



Je suis très heureuse de pouvoir dire que les travaux du 2^{ème} tronçon de la voie verte de Montfrin à Sernhac sont commencés ! De plus, les panneaux annonçant les travaux de la ViaRhôna au sud d'Avignon entre le viaduc TGV et la halte fluviale d'Aramon sont posés !

C'est une bonne nouvelle qui devrait, avant l'été, être complétée par un fléchage respectant la charte de la signalétique de la ViaRhôna provisoire entre le pont du Royaume à Villeneuve les Avignon et St Gilles... en passant par Montrin et la voie verte du Pont du Gard.

Voir l'itinéraire dernière version sur notre site ou celui de l'AF3V :

http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/gard-voies-vertes-03-01-2017_114839#10/43.9112/4.0965

Ainsi Avignon et le Pont du Gard se rapprochent, la mer aussi !!

La gratuité d'accès pour les promeneurs à pied ou à vélo est maintenant inscrite officiellement dans les nouveaux tarifs du site du PDG, je crois pouvoir dire que tout est prêt pour un bel accueil du touriste à vélo.

Faisons tout pour le garder quelques jours chez nous, lui donner envie de faire travailler nos commerces et jouir de notre bel environnement !

Les retombées économiques ne tarderont pas si la mise en tourisme est pensée, réalisée dans le souci d'accueillir vraiment bien. Dans chaque village, les gîtes, restaurants, commerces, vélocistes pourront s'activer efficacement aux côtés des professionnels du tourisme. Le relais fluvial d'Aramon devrait s'épanouir sur l'inter modalité tourisme fluvial et cyclable. Les habitants pourront envisager d'aller plus souvent travailler ou accompagner les enfants à vélo, à l'école. Il est temps de changer nos comportements pour lutter contre les pollutions et la sédentarité.

2017 s'annonce comme une belle année pour les déplacements des habitants et des cyclotouristes dans le Gard.

Merci de continuer à soutenir notre action en renouvelant votre adhésion de 5€ par chèque à « association voie verte » adressé à Madame Leroy, 12 place Sadi Carnot 30300 Comps

En 2017, allez travailler à vélo, allez vous balader à vélo et sportez vous bien !

Agnès Senicourt, présidente

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- L'aide sociale en faveur des publics en difficultés
- Les actions de prévention auprès des personnes âgées
- Et la déclinaison sur le plan communal des campagnes nationales de sensibilisation ou de prévention santé et hygiène.

Instance paritaire regroupant élus et non-élus, le CCAS étudie, dans la confidentialité la plus stricte, les dossiers qui lui sont confiés.

Le CCAS peut-être un facilitateur dans les démarches auprès des différents organismes sociaux. Il peut être saisi à tout instant soit par les services du Département (Assistante sociale), soit directement par les personnes de la commune.



Président du CCAS :

Mr le Maire Jean-Jacques ROCHETTE

Responsable de la Commission : Fanny MOUTON

Membres :

GARCIA Rose, DEVILLAS Marina, RAVIX Marlène, FUZILLET Josiane, LHERMET Brigitte

Extra Municipaux :

BRUN Pascale, CHARRIER Nelly, FERRIER Heidi, FERRIER Maguy, SINAKX Marie-Claire

ACTIONS DU CCAS :

- Organisation du repas des anciens
- Distributions de colis de Noël pour ceux qui ne peuvent y participer
- Aides ponctuelles à des familles en difficultés (ouverture des droits temporaires à l'épicerie sociale d'Aramon)
- Présence sur le terrain pendant la canicule



STÉRILISATION DES CHATS SUR LA COMMUNE

Une campagne de stérilisation a été effectuée sur les mois de Novembre et de Décembre 2016 sur le village de Comps.

15 Chattes et Chats ont été stérilisés, castrés, et identifiés au nom de la commune avec l'accord de la municipalité.

Nous tenons à vous rappeler que selon l'article du code rural N° L212-10, un animal ne peut divaguer sur la voie publique sans être identifié par un tatouage ou une puce électronique.

Dans ce cas, il sera considéré comme un animal errant et pourra être euthanasié en cas de capture par la SACPA.

Actuellement, il existe sur le village plusieurs points de nourrissage afin de permettre à nos bénévoles de nourrir les chats libres de Comps.

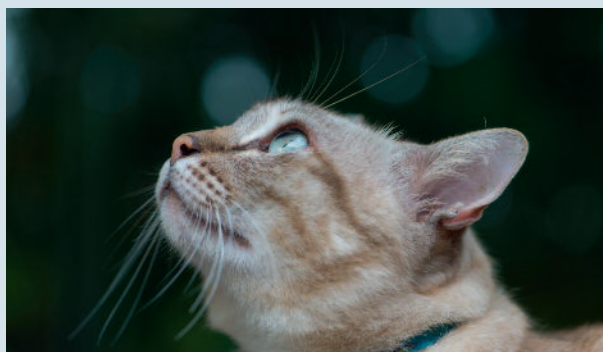
Suivant l'article R214-17 du Code Rural : « Le Fait de priver de nourriture et d'abreuvement un animal domestique est reconnu cruauté passive ».

Le Chat Errant est reconnu animal domestique par l'arrêté du 3 Avril 2014.

Grâce aux actions de nourrissage, ces chats bénéficient d'un suivi médical et d'une alimentation suffisante qui leur permet d'être maintenus dans un état sanitaire satisfaisant et donc, de réduire les risques de propagations de maladies.

Rappel : la personne qui exerce publiquement ou non des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou qui commet un acte de cruauté envers un animal est puni de :

- 2 Ans de prison.
- 30 000€ d'amende.



STILL DANCE

Pour sa deuxième année d'existence, sous la présidence d'Eric Charlier, l'association STILL DANCE affiliée à la Fédération Française de Danse voit l'effectif de ses adhérents s'étoffer et les liens d'amitié se renforcer.

Cette réussite est due en grande partie au côté décontracté et au sérieux que Marie France MONGINOT apporte à l'apprentissage des différentes danses. Cette ambiance permet également un moment de grande convivialité entre les danseurs et apporte à tous une parenthèse de bien-être physique.

La saison 2016-2017 a permis de développer un cours de niveau 2 qui permet de s'appuyer sur les bases acquises en 1^{ère} année pour aller vers des techniques et des figures de plus en plus évoluées tout en restant accessibles à tous.

Les horaires restent inchangés :

Mercredi de 20h00 à 21h00 danses latines débutants

Mercredi de 21h00 à 22h00 danses latines niveau 2

Jeudi de 20h00 à 21h00 rock et danses de salon débutants

Jeudi de 21h00 à 22h00 rock et danses de salon niveau 2

La danse est un sport, un art, mais surtout un plaisir pour le corps et l'esprit.

Articles de presse :

<http://www.midilibre.fr/2015/09/16/l-association-still-dance-de-la-danse-et-des-sorties,1213681.php>

<http://www.midilibre.fr/2016/02/23/a-comps-le-bal-costume-de-still-dance-a-ete-une-reussite,1290772.php>



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 2015/2016

BOUSCARY Loé, Ethel, Maéva	le 12 février 2016 à AVIGNON
GIROD Lenny, Timéo, Timothée	le 16 mars 2016 à NIMES
PARDO Jonas, Bernard, Alain	le 15 avril 2016 à AVIGNON
TRANI Andréa, Géronima, Maria	le 18 avril 2016 à NIMES
DALMET Claire, Rose-Marie, Berthe	le 18 avril 2016 à AVIGNON
CLARABON Nathanaël, Fernand, Florent	le 10 mai 2016 à NIMES
GARCIA Victoria, Elisabeth, Catherine	le 28 mai 2016 à NIMES
ALFONSO Carla, Serena, Sarah	le 05 juin 2016 à AVIGNON
CHMIELEWSKI Milan, Robert, Antoine	le 13 juin 2016 à AVIGNON
FILLY Léa, Maddy, Colette	le 11 juillet 2016 à AVIGNON
TAILLEFER Emy	le 20 juillet 2016 à NIMES
BONNET DUCASTEL Maël, Yann	le 21 juillet 2016 à NIMES
SEGURA Conrad, Conor, Juan	le 07 septembre 2016 à AVIGNON
MEZY CABALLERO Mahélia	le 10 octobre 2016 à NIMES
RIBIER Hugo	le 12 octobre 2016 à AVIGNON
DOUBLET Léa, Jadea	le 14 octobre 2016 à AVIGNON
NAVARRO Kenzo, Cédrick	le 29 novembre 2016 à NIMES
MERLIN Tom, André, Jean-claude	le 14 décembre 2016 à NIMES

MARIAGES 2015/2016

BOURLAND Déborah, et PRADEILLES Jean-pierre, Jacques, Joseph, Manuel	le 03 septembre 2016
CADET Quentin, Edmond, Gérard et CARRILLO Pamela	le 26 mars 2016
COMBE Céline, Chantal et LECOANET Alain	le 30 juillet 2016
FAUSSURIER Loïc, Jean-Marie et JOST Lucile	le 17 septembre 2016
FERRAND Jérémie, Marius, Joseph et SANCHEZ Emilie, Yvette, Georgette	le 03 septembre 2016
MARCANTONI Gilles et PARRA Fabienne, Colette, Henriette	le 08 août 2016

DECES 2015/2016

CHARRIER Marthe, Jeanne, Louise	le 04 juillet 2015 (non mentionnée lors du dernier bulletin)
BAUDUIN Jean-Luc	le 08 juillet 2016
LANSAC épouse DAUDET Yvette, Marie	le 07 décembre 2016
DHINAUT veuve SIRON Emilienne, Nathalie	le 18 juillet 2016
MEGRET DORNE veuve FERMAUD Geneviève, Gabrielle, Marie	le 21 décembre 2016
GAILLARD Paul Claude Henri	le 05 mai 2016
MARCANTONI Gilles	le 8 septembre 2016
MARIN – CUDRAZ épse MILLAUD Christiane, Jeannine	le 20 janvier 2016
PERROT Vve ROYANT Yvette, Marie, Joséphine	le 14 janvier 2016



SERVICES PUBLICS

ASSISTANTE SOCIALE 04 90 25 46 68
Demande de RDV au CMS de Villeneuve-Lès-Avignon

CENTRE ANTIPOLISON
Montpellier 04 66 63 24 01

DECHETTERIE

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Mardi : 13h30 à 17h30
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Jeudi 13h30 à 17h30
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Samedi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

ENCOMBRANTS

Le ramassage a lieu le premier mardi du mois.

GENDARMERIE

Brigade de Montfrin 04 66 57 51 72 Jours impairs
Brigade d'Aramon 04 66 57 03 53 Jours pairs
Brigade de Remoulins 04 66 37 01 11 Tous les jours

POLICE MUNICIPALE DE JOUR 04 72 88 92 14
POLICE MUNICIPALE DE NUIT 17 ou 06 37 65 44 27

LA POSTE 04 66 74 50 79
Du Lundi au Vendredi de 14h à 16h30
Sauf le Mardi de 14h15 à 16h35

MAIRIE 04 66 74 50 99
Bureaux ouverts de 9h à 12h, et de 15h à 17h30

POMPIERS 18
SAMU 15

TAXI DE COMPS

Taxi Beaumelle Ortiz 06 85 48 40 34

SANTE

INFIRMIERES
Mmes Batifoulier et Fernandez 06 82 49 51 19
Mmes Ferrier, Trouchaud et Guigue 04 66 74 51 07
Mme Ferrier Mizou 04 66 74 06 97
Mme Segura 04 66 74 57 64

MEDECIN

Dr Bernard Ravet 04 66 74 52 29

DIVERS

ELECTRICITE (ERDF)
Raccordements 0810 058 714
Dépannage 24/24, 7j/7 0810

GAZ (GRDF)

Raccordements 0810 224 000
Dépannage 24/24, 7j/7 0810

SERVICE DES EAUX

Mairie de Comps 04 66 74 50 99

VEOLIA

SOS égouts bouchés 0969 323 552

GROUPE SCOLAIRE 04 66 74 54 31

MARCHÉ le jeudi matin

DEFENSEUR DES DROITS

Médiation avec les services publics :
M. Michel Molière 04 66 59 28 81
2^{ème} et 4^{ème} jeudi matin du mois.
Mairie annexe – Centre commercial
Quartier de la Moulinelle 30300 Beaucaire

Jours de distribution en mairie des SACS BLEUS pour le TRI SELECTIF :

Samedi 3 juin (journée de l'environnement) , Vendredi 1 Septembre, Vendredi 1 Décembre.

Veillez à sortir vos sacs d'ordures ménagères et de tri sélectif en respectant les jours de tournée le matin avant 7 HEURES.

Tout dépôt de sacs effectué après le passage habituel de l'équipe ne sera pas collecté.